

# COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉVOLUTION DE LA FORMATION

## Qualité : Enjeux et principes du nouveau système

### INTERVENANT

**Loïc Lebigre** • Consultant senior, département Observatoire, Centre Inffo

**Nathalie Legoupil** • Chargée de mission, Département Régions-Europe-International, Centre Inffo

### Objectifs

La loi "Avenir professionnel" impose à tous les prestataires souhaitant bénéficier de fonds publics d'être certifiés au titre de la qualité. Cette disposition s'appliquera, le 1<sup>er</sup> janvier 2021, à tous les prestataires délivrant des actions de formation, de bilan de compétences, d'apprentissage (dans le cadre de contrats d'apprentissage) ou permettant la validation des acquis de l'expérience.

Cette demi-journée propose un cadrage sur les évolutions induites par la loi sur la qualité en formation et comment se préparer à cette obligation de certification.

### PUBLIC

Organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, y compris les CFA (action de formation continue, bilan de compétence, VAE, action de formation par apprentissage)

### CONTENU-DÉROULEMENT

Les évolutions induites par la loi du 5 septembre 2018 sur la qualité en formation

- S'approprier les composantes du nouveau système qualité
- Comprendre les attendus du référentiel national
- Identifier les étapes nécessaires en vue de la certification

**AgroSup Dijon - amphithéâtre Pisani**  
**26 boulevard du Dr Petitjean - 21000 Dijon**

**mercredi 20 novembre 2019 • 14 h • 17 h**

**Je m'inscris**

### INFOS PRATIQUES

Depuis la gare, Tram T1 Quetigny Centre, arrêt Erasme puis 2 mn à pied.

Plan

### CONTACT

Christine Bazin • Chargée de professionnalisation • [cbazin@emfor-bfc.org](mailto:cbazin@emfor-bfc.org) • 03 80 54 14 19

**Inscription au plus tard le 15 novembre 2019 session à Dijon**

Emfor • Professionnalisation des acteurs de l'orientation, emploi, formation • 2019